



AVIS DE CONVOCATION

Réunion ordinaire du Conseil (Séance publique)

Vous êtes par la présente convoqués à la

Réunion du : Conseil scolaire Viamonde
Date et heure : Le 17 avril 2020 à 19 h 30
Endroit : **Audioconférence**

+1 (647) 317-3974,,31472# (Bureau des affaires) Français (Canada)
+1 (866) 772-2238,,31472# (Bureau des affaires) Français (Canada)

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence : 647-244-9631



RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (Séance publique)

Le 17 avril 2020 à 19 h 30

Audioconférence

+1 (647) 317-3974,,31472# (Bureau des affaires) Français (Canada)

+1 (866) 772-2238,,31472# (Bureau des affaires) Français (Canada)

ORDRE DU JOUR

Appel des membres

Reconnaissance en mémoire

Reconnaissance du territoire des Premières-Nations

1. Déclaration de conflit d'intérêts
2. **Affaires courantes :**
 - 2.1 Approbation de l'ordre du jour
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance publique du 28 février 2020
 - 2.3 Questions découlant du procès-verbal de la séance publique du 28 février 2020
3. Délégation (s'il y a lieu)
4. Rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles
5. Rapports de la direction de l'éducation
 - 5.1 Présentation liée au plan stratégique pluriannuel : « Je fais ma part »
<https://spark.adobe.com/video/5NICWaTrBI19r>
 - 5.2 Nouvelles du système

6. Rapports émanant des secteurs
 - 6.1 **Affaires**
 - 6.1.1 Politique 2,06 – Placements
 - 6.1.2 Politique 2,23 - Dépenses auxiliaires admissibles aux experts-conseils
 - 6.1.3 Politique 2,24 - Signataires autorisés
 - 6.1.4 Politique 2,25 - Mesures antifraudes
 - 6.1.5 Orientation budgétaire 2020-2021
7. Avis de motion
8. Renseignements
 - 8.1 Fiche de renseignements – correspondance
9. ACÉPO (rapport verbal)
10. Suspension de la séance publique et passer en séance à huis clos
11. Adoption des résolutions de la séance à huis clos des points no 3.2.1 et 3.3.1 en séance publique
12. Motion de levée de la réunion

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

NON ADOPTÉ

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE
(Séance publique)

Le 28 février 2020

Le Conseil se réunit en séance publique de 19h 30 à 20 h et de 21 h 15 à 21 h 20 dans la salle 121 à l'école élémentaire et secondaire de Franco-Niagara située au 670 avenue Tanguay à Welland, Ontario.

Membres présents :

Conseillère Inés de la Roca	élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires
Conseillère Véronique Emery	membre élue pour la municipalité régionale de Niagara
Conseiller Benoit Fortin	membre élu pour la partie est de la ville de Toronto
Conseiller Pierre Girouard	membre élu pour les municipalités régionales de Hamilton-Wentworth, Halton et Brant (audio-Skype)
Conseiller Pierre Lambert	membre élu pour la municipalité de Haldimand -Norfolk, les comtés d'Oxford, Elgin, Lambton et la municipalité de Chatham-Kent
Conseillère Sylvie A. Landry	membre élue pour les comtés de Haliburton, Northumberland, Peterborough et Durham (Présidente du Conseil)
Conseiller Éric Lapointe	membre élu pour les comtés de Bruce, Grey, Simcoe et Dufferin
Conseillère Geneviève Oger	membre élue pour la partie ouest de la ville de Toronto (Vice-présidente du Conseil)
Conseillère Karine Ricard	membre élue pour la municipalité régionale de York
Conseillère Chloë Robert	membre élue pour la partie centre de la ville de Toronto (audio-Skype)
Conseiller Yvon Rochefort	membre élu pour la région de Peel (audio-Skype)

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

Conseillère Pascale Thibodeau membre élue pour la municipalité régionale de Waterloo et les comtés de Wellington, Middlesex, Perth et Huron

Membres absents :

Conseiller Guillaume Teasdale membre élu pour le comté d'Essex

Conseillère Karelle Sikapi élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires

Membres de l'administration présents :

M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation

M. Roland Desloges, adjoint à la surintendance de l'éducation par intérim

M. Sébastien Fontaine, surintendant de l'éducation

M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation

M. Hugues Kamga Wambo, surintendant de l'éducation par intérim

M. Jason Rodrigue, surintendant des affaires

M^{me} Marie-Josée Smith, directrice du secteur des ressources humaines

M^{me} Tricia Verreault, surintendante de l'éducation

M^{me} Corine Céline, secrétaire de séances

Membres de l'administration absents :

M^{me} Sylvie Longo, surintendante exécutive de l'éducation

M. Miguel Ladouceur, directeur du SIEP

RECONNAISSANCE EN MÉMOIRE

La vice-présidente demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en hommage à un membre du personnel qui est décédé au début de février.

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE DES PREMIÈRES-NATIONS

L'assemblée observe une minute de silence en reconnaissance du territoire des Premières-Nations. La vice-présidente du Conseil, conseillère Oger, énonce ce qui suit :

*Depuis plus de 15 000 ans, de nombreuses personnes ont vécu sur la terre où se situe **à l'école élémentaire et secondaire Franco-Niagara**. Nous nous tenons sur le territoire des peuples autochtones de l'île de la Tortue où nous sommes uniquement dépositaires du territoire et que nous sommes tenus d'en assurer la pérennité pour les générations à venir.*

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

Grâce au traité « No 13, du 1^{er} août 1805 », les élèves et le personnel du Conseil scolaire Viamonde sont reconnaissants d'avoir l'occasion de travailler, de jouer et de s'épanouir sur ce territoire.

1. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts en séance publique.

2.1 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Conseillère Thibodeau, appuyée par Conseiller Fortin, propose :

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

La motion est adoptée.

2.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DE LA RÉUNION DU 23 JANVIER 2020.

Après une discussion sur le point 6.1.3 Politique 1,16 – Mise en berne des drapeaux, les membres du Conseil sont en accord que les drapeaux seront mis en berne dans le cas où le Conseil est au courant du décès d'un membre du Conseil représentant la région où est située l'école et qu'à l'avenir l'administration soit mise au courant avant tout changement de politique.

Conseiller Lapointe, appuyé par Conseillère Emery, propose :

QUE le procès-verbal de la séance publique de la réunion du 23 janvier 2020 soit modifié.

Le procès-verbal est ensuite adopté.

3. Délégation : aucune

4. RAPPORT DES ÉLÈVES CONSEILLÈRES

En l'absence de Karelle Sikapi, Inès de la Roca présente aux membres du Conseil les deux rapports sur les diverses activités organisées au sein des écoles, et ce, depuis la dernière réunion du Conseil.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

En bref :

Inés de la Roca - 28 février 2020

Le mois de février fut très riche en événements et en changements pour tous les élèves à Viamonde. Il a marqué la fin de la saison des examens et le début d'un nouveau semestre, où les jeunes ont eu la chance d'approfondir et développer leurs connaissances en étudiant de nouvelles matières. Le changement des nouveaux cours fut intéressant et a stimulé beaucoup d'intérêt chez les élèves en découvrant de nouvelles matières et étudier d'autres sujets. Pour sa part ce fut les mathématiques et les langues. Le mois a commencé par la réunion du comité participatif des élèves en région. Les élèves CPÉ et les EC ont eu de belles discussions quant aux activités systémiques ayant rapport avec l'enjeu de l'année : la santé mentale. Par ailleurs, pendant le mois de février, les élèves ont profité de la longue fin de semaine de la famille pour célébrer entre amis et famille tout en organisant diverses activités intéressantes à l'école. En outre, à travers le conseil, les étudiants et le personnel ont pris part aux festivités qui ont commémoré l'héritage des Canadiens noirs durant le mois de l'histoire des Noirs. Plusieurs écoles avec l'aide des animateurs et des animatrices culturels ont aussi adopté un nouveau nom pour la célébration, en l'intitulant « le patrimoine Afro-Mondial ». Bref, le mois de février était un mois enrichissant qui emportait avec lui beaucoup de potentiel pour le deuxième semestre en entier.

Norval-Morrisseau

Journée thème : journée couleurs pour la journée du 14 février, organisée par le conseil étudiant. Une vente hebdomadaire de macaroni, organisée par le club du voyage culturel prévu au Costa Rica comme collecte de fonds
Journée thème : jumeaux/jumeaux, les 20 février, organisés par le conseil étudiant.

Toronto-Ouest

La classe d'Espagnol élémentaire a organisé une sortie au restaurant hispanique du Lula Lunch pour le 13 février afin de mettre en application le cours et la matière apprise.

Gabriel-Dumont

Le 14 février, le conseil étudiant a organisé un jeu pour toute l'école. La moitié des élèves portaient des autocollants en forme de cœur, tandis que l'autre moitié des élèves essayait de les piquer. L'équipe gagnante a reçu un dîner courtoisie.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

Franco-Niagara

Le 5 février, l'équipe féminine de volleyball de Franco-Niagara a participé dans un tournoi de la région. Elle a remporté beaucoup de victoires pour l'école. Journée thème : couleurs pour la journée du 14 février organisée par le conseil étudiant ainsi qu'une vente de bonbon-grammes à un petit prix.

Collège Français

Le 14 février, le conseil étudiant a organisé une vente de chocolat chaud. Les élèves avaient aussi la chance d'acheter de belles cartes pour leurs amis pendant la journée.

Le 20 février, les élèves de la huitième année ont assisté à une foire de cours pour leur aider à faire de bons choix au secondaire.

Gaétan-Gervais

Le 11 février, l'équipe de natation a participé à la finale HALTON contre d'autres écoles de la région. Elle a bien représenté son école au tournoi.

Le conseil étudiant a organisé une danse semi-formelle pendant l'après-midi du 14 février pour les élèves de tous les niveaux.

Franco-Jeunesse

Les étudiants ont célébré le 14 février en collant des messages personnalisés en forme de cœur sur tous les casiers.

Karelle Sikapi - 28 février 2020

La saison des examens est finalement passée et nous avons eu quelques jours pour se reposer avant d'entamer les activités de l'histoire du mois des Noirs et de la Saint-Valentin.

Ronald-Marion

Chaque matin, Ronald-Marion organise un concours principalement sur des questions de connaissances, et à la fin de la semaine après un tirage au sort, les gagnants reçoivent une carte cadeau.

Pour le 14 février, une vente de pommes caramélisées et des fraises trempées dans du chocolat accompagnées de samossas qui ont été distribués gratuitement. Les élèves ont aussi acheté des cartes pour donner à leurs bien-aimés.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

George-P.-Vanier

Pour marquer l'histoire du mois des noirs, les membres du conseil étudiants ont fait une activité dans les salles de classe et le club de danse a organisé une journée dansante sur la musique africaine.

Jeunes-Sans-Frontières

Des chocolats, des cartes et des roses étaient en vente toute la journée du 14 février à un petit prix.

Le 4 et 5 février, les élèves du programme (MHS) Majeure en Haute Spécialisation ont eu la chance de faire une formation de premiers soins afin d'obtenir leur certification en RCR.

Le Caron

Des élèves du cours d'hôtellerie ont préparé un repas afin de se retrouver dans un environnement de travail comme au restaurant

Étienne-Brûlé

Le comité du bal des finissants a organisé une collecte de fonds à l'heure du dîner avec boisson et dessert pour appuyer financièrement leur bal.

Roméo-Dallaire

Quatre jeunes filles sont passées à la demi-finale régionale grâce à leur texte comique « Être végane est mauvais pour l'environnement » suite au concours Flip Fest organisé par TFO. La grande finale se tiendra le 22 mai 2020 à Ottawa.

Le 18 et 19 février, les élèves de la 8^e à la 11^e année ont participé à des séances de choix de cours afin de faire le bon choix.

David-Saint-Jacques

Les élèves à David-Saint Jacques continuent à tisser des liens en attendant l'ouverture de l'école le 23 mars prochain.

Conseillère Ricard, appuyée par Conseillère Thibodeau, propose par la suite :

QUE le rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles soit reçu.

La motion est adoptée.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

5. RAPPORT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

5.1 Présentation liée au plan stratégique pluriannuel : Éducation aux adultes

Les membres du Conseil visionnent la vidéo présentée par l'administration sur Éducation aux adultes qui nous parle principalement de nos cours de français langue seconde pour les adultes qui comprennent aussi les parents et les nouveaux arrivants. Cette formation nous montre l'engagement vers l'excellence en éducation et le rayonnement de nos écoles Viamonde.

Voici le lien pour en connaître davantage sur le programme :

https://youtu.be/eljd0P1_mic

Avec une période d'échange sur le programme, Conseillère Thibodeau appuyée par Conseillère Robert propose :

Que la présentation sur l'éducation aux adultes soit reçue.

La motion est adoptée.

5.2 Nouvelles du système

Dans le cadre de son rapport verbal sur les nouvelles du système, le directeur de l'éducation a le plaisir de présenter un résumé d'événements marquants qui ont eu lieu au sein du CSViamonde depuis la dernière réunion.

Portes ouvertes à l'élémentaire

Les écoles élémentaires du Conseil scolaire Viamonde ont ouvert leurs portes aux familles du Centre-Sud-Ouest de l'Ontario, du 28 janvier au 13 février 2020. Lors des portes ouvertes, les parents de nos futurs élèves ainsi que des personnes intéressées à en savoir plus sur Viamonde et l'éducation laïque de langue française se sont présentés à l'une ou l'autre des soirées portes ouvertes. Les directions d'écoles de toutes les régions se sont entraînées pour assurer la tenue des soirées et tout indique que les portes ouvertes ont été un succès.

Viamonde bientôt propriétaire d'un site lui permettant d'ouvrir une nouvelle école secondaire à Toronto

Nous avons accueilli avec joie l'annonce du ministère de l'Éducation qui accepte de financer l'achat de la bâtisse Greenwood du Toronto District

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

School Board (TDSB). La somme de 10,2 millions de dollars permettra l'ouverture d'une 4^e école secondaire Viamonde à Toronto. Une enveloppe de 16 millions de dollars, sécurisée en janvier 2018, servira à rénover et moderniser les lieux afin que le Conseil puisse offrir aux élèves une expérience d'apprentissage à la hauteur des écoles Viamonde.

Lancement de la plateforme *Franchement famille*

Le Conseil scolaire Viamonde a profité du long congé de la fête de la famille pour lancer une nouvelle plateforme de contenu, inspirée par les réalités, les enjeux, les passions et les intérêts des familles francophones de l'Ontario. Cette plateforme réunira des textes et des vidéos, produits grâce à la collaboration et l'expertise des membres du personnel du Conseil, de ses partenaires communautaires et bien sûr, des familles Viamonde. Le contenu, parfois sérieux, parfois plus léger, touche aux questions d'éducation, de santé globale, de bien-être et de consommation, mais présente aussi des histoires touchantes et inspirantes vécues par des gens de chez nous.

Célébration du mois de l'histoire des Noirs

À travers le territoire de Viamonde, les élèves et les membres du personnel ont souligné le mois de l'histoire des Noirs en organisant des activités, dont des soirées multiculturelles. Certaines écoles, comme l'École secondaire Jeunes sans frontières, par exemple, ont souligné l'importance des personnalités noires au patrimoine et à la société moderne du Canada. La bibliothèque de l'école a présenté différentes lectures pour intéresser les jeunes à en apprendre plus sur le patrimoine noir au Canada et dans le monde.

Le travail du directeur de l'école élémentaire LaMarsh est reconnu

C'est avec fierté que nous avons appris récemment que M. Pierre Séguin, le directeur de l'École élémentaire LaMarsh, à Niagara Falls, a reçu un prix d'excellence lors du 23^e « Gala Niagara Early Learning and Child Care Niagara Region » (Gala de l'apprentissage et de la petite enfance de la région de Niagara). En plus de ses fonctions de direction d'école, M. Séguin est vice-président du conseil d'administration de la Boîte à soleil, la garderie francophone de la région du Niagara. Il est aussi bénévole et appuie les parents avec les défis de la transition de la garderie à l'école.

La directrice de l'École secondaire Gaétan-Gervais fait les nouvelles

La revue de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a publié un article au sujet du travail de Mme Josée Landriault, directrice de l'École secondaire Gaétan-Gervais.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

Dans l'article, Madame Landriault explique l'importance de créer des liens entre les écoles nourricières et l'école secondaire afin de fidéliser les élèves jusqu'en douzième année. Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif, l'école Gaétan-Gervais organise chaque année un camp de robotique. Durant toute une fin de semaine, une centaine d'élèves des écoles nourricières sont conviés à diverses activités en lien avec les technologies. L'utilisation de la robotique et des imprimantes 3D font bien sûr partie de cette fin de semaine de transition vers le secondaire.

Le conseiller Guillaume Teasdale est nommé pour un prix de l'Université de Windsor

Le conseiller Teasdale, qui occupe des fonctions de professeur adjoint à l'Université de Windsor a été nommé par un étudiant de sa faculté pour recevoir le titre de professeur émérite. Monsieur Teasdale enseigne au département d'histoire en plus d'être le directeur d'un projet numérique d'histoire s'intéressant à la région de la rivière Détroit. Le prix sera attribué à l'une des personnes finalistes le vendredi 28 février dans le cadre d'un gala. Toutes nos félicitations M. Teasdale pour cette nomination et bonne chance!

Dévoilement du campus de l'UOF: Viamonde était là!

Le mercredi 26 février, Viamonde était bien représenté lors du dévoilement public du site retenu pour ériger l'Université de l'Ontario français à Toronto. Le dévoilement et la visite du site, au 9 rue Lower Jarvis, s'est déroulé en présence des ministres Mélanie Joly, Caroline Mulroney, Ross Romano et de Madame Dyane Adam, qui travaille actuellement au sein de l'équipe de gouvernance de l'Université. Madame Sylvie A. Landry et M. Martin Bertrand étaient présents lors du lancement, ainsi que quelques membres de l'équipe administrative du Conseil scolaire Viamonde.

Conseiller Fortin, appuyé par Conseillère Oger, propose :

QUE le rapport verbal de la direction de l'éducation sur les nouvelles du système soit reçu.

La motion est adoptée.

5.3 Politique 1,08 – Représentation d'un élève conseiller élu, d'une élève conseillère élue au sein du Conseil

Les membres du Conseil examinent la politique 1,08 – Représentation d'un élève conseiller élu, d'une élève conseillère élue au sein du Conseil

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

À la suite des échanges de vues sur la politique 1,08, Conseillère Ricard, appuyée par Conseillère Thibodeau propose par la suite :

Que le rapport en date du 28 février 2020 intitulé « Politique 1,08 - Représentation d'un élève conseiller élu, d'une élève conseillère élue au sein du Conseil » soit reçu.

Que la politique révisée soit envoyée aux instances mentionnées ci-haut pour fins de consultation.

Les motions sont adoptées.

6. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS

6.1 Affaires

6.1.1 Politique 2,02 – Transport scolaire

L'administration présente aux membres du Conseil la politique 2,02 – Transport scolaire.

Après une période de questions sur la politique 2,02, Conseillère Emery, appuyée par Conseiller Lambert propose par la suite :

QUE le rapport en date du 28 février 2020 intitulé « Politique 2,02 – Transport scolaire » soit reçu.

QUE l'ébauche de la « Politique 2,02 – Transport scolaire » en annexe soit envoyé aux instances habituelles pour fins de consultation.

Les motions sont adoptées.

6.2 Éducatifs

6.2.1 Comité de CPP – Rapports N° 4 (2019) (page 17) et N° 1 (2020) (page 19)

Après avoir pris connaissance du rapport n° 4 (2019) et n° 1 (2020) du CPP à la suite de la réunion tenue le 25 novembre 2019 et le 20 janvier

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

2020 respectivement, Conseillère Thibodeau, appuyée par Conseiller Lambert, propose :

QUE le rapport no 4 (2019) du CPP présenté en date du 28 février 2020 soit reçu.

Conseillère Oger, appuyée par Conseillère Thibodeau propose :

QUE le Conseil approuve les nominations suivantes comme membres du CPP pour un mandat de deux ans, jusqu'à novembre 2021:

- *Mme Rachel Traore-Takura, représentante de la région du Grand Toronto*
- *Mme Erika Kafka, représentante de la région du Sud-Ouest*

QUE le rapport no 1 (2020) du CPP présenté en date du 28 février 2020 soit reçu.

Les motions sont adoptées.

6.2.2 Politique 3,36 – Frais pour le matériel et les activités d'apprentissage

Les membres du Conseil examinent le rapport sur la politique 3,36 - Frais pour le matériel et les activités d'apprentissage, Conseillère Oger, appuyée par Conseillère Ricard, propose les motions suivantes :

QUE le rapport en date du 28 février 2020 sur la politique 3,36 « Frais pour le matériel scolaire et les activités d'apprentissage » soit reçu.

Que le Conseil approuve la politique 3,36 portant sur les « Frais pour le matériel et les activités d'apprentissage » tel que présentée.

Les motions sont adoptées.

6.2.3 Politique 3,06 – Éducation environnementale

Après avoir pris connaissance de la Politique 3,06, Conseiller Fortin, appuyé par Conseiller Lapointe, propose par la suite :

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

QUE le rapport en date du 28 février 2020 intitulé « Révision de la politique 3,06 - Éducation environnementale » soit reçu.

Conseillère Ricard, appuyée par Conseiller Lambert propose :

QUE le Conseil approuve la politique 3,06 – « Éducation environnementale » telle que présentée.

Les motions sont adoptées.

6.2.4 Politique 3,26 – Sorties éducatives

Les membres du Conseil prennent connaissance de la Politique 3,26, Conseiller Lapointe, appuyé par Conseiller Girouard, propose :

Que le rapport en date du 28 février 2020 intitulé « Révision de la politique 3,26 – Sorties éducatives » soit reçu.

QUE la politique soit envoyée aux instances habituelles pour fins de consultation.

Les motions sont adoptées.

6.2.5 Calendriers scolaires 2020-2021

Les membres du Conseil prennent connaissance du calendrier scolaire 2020-2021 présenté par l'administration. Il a été suggéré par certains membres qu'à l'avenir une journée pédagogique soit mise au mois de janvier.

À la suite des échanges de vues sur le dossier, Conseiller Fortin, appuyé par Conseillère Emery, propose :

Que le rapport en date du 28 février 2020 « Calendriers scolaires 2020-2021 » soit reçu.

QUE les calendriers scolaires 2020-2021 fournis en annexe soient approuvés.

Les motions sont adoptées.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

6.2.6 **Rapport N° 6 du CCED** (page 21)

Après une brève présentation du surintendant des affaires sur le budget du rapport n° 6 du CCED suite à la réunion tenue le 11 janvier 2020, Conseiller Lapointe appuyé par Conseiller Fortin, propose :

QUE le rapport n° 6 du CCED (2019-2020) soit reçu.

Conseillère Emery, appuyée par Conseiller Lambert propose :

Que la rencontre n° 7 soit déplacée au 11 mars 2020 afin de tenir une consultation conjointe avec le Comité de participation des parents dans le cadre du renouvellement du plan stratégique du Conseil.

Les motions sont adoptées.

6.3 **Ressources humaines**

6.3.1 **Révision de la politique 4,03 - Règlement de différend**

L'administration présente un rapport portant sur la révision de la politique 4,03 – Règlement de différend. À la lumière de cette politique, Conseillère Ricard, appuyée par Conseiller Lapointe, propose :

Que le rapport daté du 28 février 2020 portant sur la « Révision de la politique 4,03 - Règlement de différend pour le personnel non syndiqué » soit reçu.

Conseillère Oger, appuyée par Conseiller Lambert propose :

Que le Conseil approuve la politique 4,03 « Règlement de différend pour le personnel non syndiqué » telle que présentée.

Les motions sont adoptées.

6.3.2 **Révision de la politique 4,22 – Évaluation du rendement du nouveau personnel enseignant**

Les membres du Conseil examinent le rapport portant sur la révision de la politique 4,22 – Évaluation du rendement du nouveau personnel enseignant.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

Après une petite correction à la page 5 dans le mot « enseignant » de cette politique, Conseillère Ricard, appuyée par Conseiller Lambert, propose :

Que le rapport daté du 28 février 2020 portant sur la révision de la politique 4,22 - « Évaluation du rendement du nouveau personnel enseignant » soit reçu.

Conseillère Oger, appuyée par Conseiller Lapointe propose :

Que le Conseil approuve la politique 4,22 - « Évaluation du rendement du nouveau personnel enseignant » telle que présentée.

Les motions sont adoptées.

7. AVIS DE MOTION

Deux motions sont déposées à la table du Conseil.

Conseillère Thibodeau dépose 2 avis de motion à la Présidente du Conseil.

Ces motions seront revues par la Présidente du Conseil de concert avec le Directeur de l'Éducation afin de déterminer, d'une part, si les motions sont recevables et d'autre part, selon le contenu, si les motions seront étudiées à la prochaine réunion en séance publique ou en séance à huis clos.

8. RENSEIGNEMENTS

8.1 Fiche de renseignements – Correspondance

Après une période de discussion sur la fiche de renseignements - correspondance janvier - février 2020, au point no. 3 sur la lettre conjointe de la part de l'ACÉPO et l'AFOCSC le Directeur de l'Éducation propose qu'à l'avenir une lettre d'appuie de réponse, selon la politique, soit envoyée avec les deux signatures de la Présidente et du Directeur de l'Éducation.

Au point no. 4, le Maire de Kitchener demande un appui au conseil. À l'unanimité, les membres du Conseil autorisent l'administration

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

d'envoyer une lettre avec la signature de la Présidence et le logo de Viamonde.

Conseiller Fortin, appuyé par Conseiller Lapointe propose :

Que la fiche de renseignements – correspondance de janvier - février 2020 soit reçue.

La motion est adoptée.

9. ACÉPO- SYMPOSIUM

La présidente du Conseil confirme les membres qui participeront à la journée de lobbying du 7 avril prochain sont les Conseillères Landry, Thibodeau, Oger et Ricard ainsi que les Conseillers Lapointe et Fortin en plus des deux élèves conseillères. Le directeur de l'éducation confirme aussi qu'une formation est prévue par l'ACÉPO en après-midi le 6 avril 2020.

Conseiller Lapointe appuyé par Conseiller Fortin, propose par la suite :

QUE le rapport verbal de représentation à l'ACÉPO soit reçu.

La motion est adoptée.

10. SUSPENSION DE LA SÉANCE PUBLIQUE POUR PASSER EN SÉANCE PRÉ-RETRAITE

À 20 h, Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lapointe, propose :

QUE la séance publique soit suspendue afin que les membres se réunissent en séance pré-retraite.

La motion est adoptée.

11. ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE À HUIS CLOS DU POINTS 3.1.1, 3.3.1 ET 3.4.1 EN SÉANCE PUBLIQUE

De retour de la séance pré-retraite à 21 h 15, Conseiller Fortin, appuyé par Conseiller Lambert, propose :

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

QUE les résolutions de la séance à huis clos des points 3.1.1, 3.3.1 et 3.4.1 les documents attenants soient versés en séance publique.

La motion est adoptée.

12. **MOTION DE LEVÉE DE LA RÉUNION**

À 21 h 20, Conseiller Lapointe, appuyé par Conseiller Fortin, propose

QUE la séance publique soit levée.

La motion est adoptée.

Le directeur de l'éducation,

La présidente du Conseil,

Martin Bertrand

Sylvie A. Landry

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

RAPPORT N° 4 (2019) Comité de participation des parents (CPP)

Le 28 février 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le CPP a tenu une réunion le 25 novembre 2019 de 18 h 33 à 19 h 20 par audioconférence sous la présidence de conseiller Teasdale.

Membres du comité présents :

Membres du Conseil :

M. Guillaume Teasdale, membre du CSViamonde

M^{me} Pascale Thibodeau, membre du CSViamonde

Parents :

M. Jonathan St Germain, membre représentant la région de Toronto

M^{me} Rebecca Moïse, membre représentant la région de Peel

M^{me} Majda Moustarji, membre représentant la région du Sud

Membres de l'administration:

M^{me} Tricia Verreault, surintendante de l'éducation

M^{me} Corine Céline, secrétaire de séances du Conseil

Membres absents:

M. Taoufik Bouchama, membre représentant la région de Toronto

M. Mohamed Sekkak, membre représentant la région de Toronto

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/odj-cpp-25_novembre_2019.pdf

Votre comité vous informe :

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

1. Qu'il a pris connaissance des deux candidatures reçues, soit pour la région du Grand Toronto et pour la région du Sud-Ouest. La recommandation du comité est présentée ci-après.
2. Qu'il a reçu un rapport verbal sur le financement du Ministère de l'Éducation pour les projets de participation des parents, et que cet item sera discuté à nouveau en janvier 2020.
3. Qu'il a revu les politiques en consultation; les commentaires reçus seront compilés et soumis au Conseil dans le cadre de l'approbation de ces politiques lors d'une réunion ultérieure.
4. Que la prochaine réunion du comité aura lieu le 20 janvier 2020.

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport n° 4 (2019) du CPP présenté en date du 28 février 2020 soit reçu.

QUE le Conseil approuve les nominations suivantes comme membres du CPP pour un mandat de deux ans, jusqu'à novembre 2021:

- Mme Rachel Traore-Takura, représentante de la région du Grand Toronto
- Mme Erika Kafka, représentante de la région du Sud-Ouest

La surintendante de l'éducation

Le coprésident du comité

Tricia Verreault

Guillaume Teasdale

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

RAPPORT N° 1 (2020) Comité de participation des parents (CPP)

Le 28 février 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le CPP a tenu une réunion le 20 janvier 2020 de 18 h 35 à 19 h 30, par audioconférence, sous la présidence de la conseillère Thibodeau, coprésidente du comité.

Membres présents :

Membre du Conseil:

M^{me} Pascale Thibodeau, membre du Conseil

Parents :

M^{me} Rebecca Moise, membre représentant la région de Peel/Caledon

M. Taoufik Bouchama, membre représentant la région du Grand Toronto

M^{me} Rachel Traore-Takura, membre représentant la région du Grand Toronto

M^{me} Erika Kafka, membre représentant la région du Sud-Ouest

Membres de l'administration :

M^{me} Tricia Verreault, surintendance de l'éducation

M^{me} Corine Céline, secrétaire de séances du Conseil

Membres absents :

M^{me} Véronique Emery, membre du Conseil

M^{me} Majda Moustarji, membre parent représentant la région du Sud

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/documentation_reunion_CPP - 20 janvier 2020.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/documentation_reunion_CPP_-_20_janvier_2020.pdf)

Votre comité vous informe :

1. Qu'on a procédé à l'élection des coprésidences conformément à la politique 1,14. Conseillère Thibodeau représentant les membres du Conseil et M. Taoufik Bouchama, membre représentant les parents, ont été élus comme coprésidences du comité pour 2020.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

2. Que les membres ont eu l'occasion d'avoir un aperçu des rôles et responsabilité du comité de participation des parents.

3. Qu'il a passé en revue les propositions de projets au sein des écoles dans le cadre de la subvention du Ministère pour la participation et l'engagement des parents pour l'année 2019-2020.

4. Que les trois (3) dates de rencontres annuelles ci-après qui ont été retenues :
 - mercredi 11 mars 2020
 - mercredi 22 avril 2020
 - lundi 9 novembre 2020

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport n° 1 (2020) du CPP présenté en date du 28 février 2020 soit reçu.

La surintendance de l'éducation

La coprésidente du comité

Tricia Verreault

Pascale Thibodeau

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

RAPPORT N° 6 (2019-2020) COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le 28 février 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a tenu la rencontre n° 6 de 17 h 30 à 19 h 00 le 11 février 2020 au siège social de Toronto, sous la présidence de Conseiller Fortin.

Membres du Conseil

- M. Benoit Fortin, conseiller scolaire, CSViamonde (audio-Skype)
- M. Éric Lapointe, conseiller scolaire, CSViamonde (audio-Skype)
- M. Guillaume Teasdale, conseiller scolaire, CSViamonde (audio-Skype)

Représentants d'organismes :

- M^{me} Marie Nyamabu, représentante du Centre francophone de Grand Toronto (audio-Skype)
- M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter (audio-Skype)
- M^{me} Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto
- M^{me} Nathalie Pelletier, représentante de la Clé d'La Baie (audio-Skype)
- M^{me} Lara Pietrolungo, directrice, Boomerang Health (audio-Skype)

Représentantes d'organismes absentes :

- M^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto
- M. Yakabue (Papy) Yangongo, représentant de Toronto North Support Services

Membres de l'administration présents :

- M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves
- M. Roland Desloges, adjoint à la surintendance de l'éducation par intérim
- M^{me} Renée Gauthier, directrice des services aux élèves
- M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation
- M^{me} Corine Céline, secrétaire de séances

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/documentation_CCED_-_11_fevrier_2020.pdf

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

Votre comité vous informe :

1. Que le quorum de la réunion n° 5 du 14 janvier 2020 n'a pas été atteint. Une mise à jour de la liste des membres suppléants fut effectuée.
2. Qu'il a reçu un rapport et une brève présentation du surintendant des affaires portant sur les états financiers 2018-2019 et sur le budget révisé pour l'enfance en difficulté pour la période de septembre 2019 à août 2020.
3. Qu'il a reçu un rapport portant sur la politique intitulée « Utilisation d'un animal d'assistance par les élèves ». Le Conseil scolaire Viamonde a répondu dans les délais aux exigences du ministère de l'Éducation pour la publication de cette politique et des directives administratives.
4. Qu'il a reçu un aperçu sur le transport scolaire pour les élèves avec des besoins particuliers étant donné que la Politique 2,02 sur le *Transport scolaire* fera l'objet d'une révision au cours de l'année scolaire 2019-2020.
5. Qu'il fut informé dans un rapport verbal sur l'impact des grèves de zèle en cours sur les programmes et services en EED.
6. Qu'il a reçu une présentation sur la mise à jour de l'automne provenant du Ministère de l'Éducation.
7. Que le comité a pris connaissance du Programme de perfectionnement des compétences après l'école (PPCAE) qui sera offert aux élèves avec un diagnostic TSA et aux ateliers pour les parents.
8. Qu'il a reçu, à titre de renseignement, les correspondances suivantes :
 - Lettre du Durham DSB au ministre de l'Éducation, M. Lecce, à propos de l'inactivité perçue par le Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté (MASCE)

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Réunion du Conseil (séance publique)

Le 28 février 2020

- Lettre du Windsor-Essex CDSB au ministre de l'Éducation, M. Lecce, faisant suite aux plaintes de Durham DSB et Greater Essex DSB sur la hausse la taille des classes et l'obligation de cours en ligne

9. Il est convenu que les prochaines réunions se tiendront aux dates suivantes :

- Le mercredi 11 mars 2020 - rencontre n° 7 (nouveau)
- Le mardi 14 avril 2020 - rencontre n° 8
- Le mardi 12 mai 2020 - rencontre n° 9
- Le mardi 9 juin 2020 - rencontre n° 10

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport n° 6 du CCED (2019-2020) soit reçu.

Que la rencontre n° 7 soit déplacée au 11 mars 2020 afin de tenir une consultation conjointe avec le Comité de participation des parents dans le cadre du renouvellement du plan stratégique du Conseil.

Le surintendant de l'éducation,

Le président du comité,

Michel Laverdière

Benoit Fortin

POINT NO 6.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB



Le 17 avril 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Politique 2,06 Placements

PRÉAMBULE

Le cycle de révision des politiques du Conseil est sur un cycle de quatre ans et la politique en annexe est due pour une révision.

SITUATION ACTUELLE

La politique 2,06 Placements a été révisée et est incluse à l'annexe A.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 17 avril 2020 intitulé « Politique 2,06 Placements » soit reçu.

QUE la politique 2,06 Placements soit approuvée telle que présentée.

Préparé par :

Le surintendant des affaires
Jason Rodrigue

Présenté par :

Le directeur de l'éducation
Martin Bertrand

POINT NO 6.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB



ADMINISTRATION

Politique n° 2,06

PLACEMENTS

Approuvée le 11 septembre 2004

Modifiée le 26 septembre 2009

Révisée le 29 septembre 2012

Révisée le 28 octobre 2016

Révisée le xx avril 2020

Prochaine révision en 2023-2024

Page 1 de 1

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) a des responsabilités fiduciaires et désire maximiser ses ressources financières en investissant ~~ses-les~~ excédents de trésorerie dégagés par ses opérations de ses opérations quotidiennes.

OBJECTIFS

Les objectifs pour les placements des excédents du Conseil sont :

1. La préservation du capital ~~ou du principal~~ en minimisant les risques;
2. Le maintien ~~d'une de~~ liquidités suffisantes pour rencontrer les obligations financières quotidiennes à court terme du Conseil;
3. L'utilisation de ~~u~~ financement interne à court terme de ses projets à l'interne quand c'est pratique ou possible si c'est possible; et,
4. La maximisation de rendement.

MODALITÉS

Le Conseil peut, de temps en temps, avoir des excédents de trésoreries qui pourraient être investis à des taux d'intérêt plus élevés que les taux actuellement offerts pour les fonds opérationnels du Conseil. De plus, le Conseil pourrait aussi avoir des fonds en fiducie qui exigent que les fonds soient placés par le Conseil selon les conditions énoncées lors d'un legs d'un individu.

Les placements effectués par le Conseil doivent être conformes aux modalités et aux restrictions du Règlement de l'Ontario 41/10 de la *Loi sur l'éducation*.

La trésorière ou le trésorier du Conseil doit remettre à celui-ci un rapport annuel sur les placements.

RÉFÉRENCES

Règlement de l'Ontario 41/10

Loi sur les sociétés de prêt et de fiducie

Loi de 1994 sur les caisses populaires et les credit unions

Loi sur les banques (Canada)

POINT NO 6.1.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB



Le 17 avril 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Politique 2,23 Dépenses auxiliaires admissibles aux experts-conseils

PRÉAMBULE

Le cycle de révision des politiques du Conseil est sur un cycle de quatre ans et la politique en annexe est due pour une révision.

SITUATION ACTUELLE

La politique 2,23 Dépenses auxiliaires admissibles aux experts-conseils a été révisée et est incluse à l'annexe A.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 17 avril 2020 intitulé « Politique 2,23 Dépenses auxiliaires admissibles aux experts-conseils » soit reçu.

QUE la politique 2,23 Dépenses auxiliaires admissibles aux experts-conseils soit approuvée telle que présentée.

Préparé par :

Le surintendant des affaires
Jason Rodrigue

Présenté par :

Le directeur de l'éducation
Martin Bertrand

POINT NO 6.1.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

DÉPENSES AUXILIAIRES ADMISSIBLES AUX EXPERTS-CONSEILS

Approuvée le 29 septembre 2012

Révisée le 28 octobre 2016

Révisée le xx avril 2020

Prochaine révision en 2023-2024

Page 1 de 2

1. PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) veut s'assurer que les contrôles appropriés sont en place pour veiller à la saine gestion des dépenses relatives aux experts-conseils.

2. DÉFINITION

Un expert-conseil est une personne ou une firme qui travaille pour le Conseil, soit à l'interne, à forfait ou de façon indépendante. Une liste non exhaustive comprend :

- animatrice ou animateur externe pour une formation;
- consultante ou consultant rendant des services professionnels (ex. psychologue);
- architecte;
- ingénieur; ou,
- traductrice ou traducteur.

3. PROCESSUS

Tout recours à un expert-conseil devrait faire l'objet d'un bon de commande. Le bon de commande devrait ~~doit~~ clairement indiquer énumérer les dépenses accessoires qui sont admissibles. ~~uxiliaires-admissibles qui font partie du contrat.~~

4. DÉPENSES ADMISSIBLES

Les Certaines dépenses accessoires qui sont admissibles peuvent être cou~~voient être mentionnées au contrat et dans le bon de commande.~~ Elles ne sont admissibles que si elles ont rtes uniquement si elles sont clairement mentionnées au bon de commande et sont engagées directement dans le cadre de la prestation du service. Le type de dépenses permises sont :+:

- ~~e~~les frais de déplacement jusqu'au maximum normalement déboursé pour le personnel du Conseil;
- ~~e~~les frais d'hébergement;
- ~~e~~les autres frais auxiliaires tels que communications, stationnement, etc.

5. DÉPENSES NON ADMISSIBLES

Les experts-conseils ne peuvent en aucun cas facturer ou être remboursés pour des dépenses se qualifiant comme activité d'accueil, ni pour des frais de nourriture, y compris, mais ne se limitant pas aux dépenses suivantes :

- repas, collations et boissons;
- pourboires;

POINT NO 6.1.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

DÉPENSES AUXILIAIRES ADMISSIBLES AUX EXPERTS-CONSEILS

Page 2 de 2

-
- services ~~de la~~ buanderie ou de nettoyage à sec;
 - service de valet ~~de chambre d'hôtel~~;
 - frais de garde d'une personne à charge;
 - gestion du domicile;
 - appels téléphoniques personnels.

En cas de doute sur l'admissibilité d'une dépense ~~réclamée par un expert-conseil~~, le membre du personnel ~~qui gère le contrat et qui doit~~ autoriser la facture d'experts-conseils ~~doit peut~~ consulter la direction des services administratifs du Conseil ou la surintendance des affaires.

6. APPROBATION DES DÉPENSES

Toutes les factures d'experts-conseils doivent être approuvées par un membre du personnel de supervision qui gère le contrat, et ce, selon les limites d'autorité en vigueur au Conseil.

RÉFÉRENCES

Directives sur les dépenses du secteur parapublic

POINT 6.1.3 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB



Le 17 avril 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Politique 2,24 Signataires autorisés

PRÉAMBULE

Le cycle de révision des politiques du Conseil est sur un cycle de quatre ans et la politique en annexe est due pour une révision.

SITUATION ACTUELLE

La politique 2,24 Signataires autorisés a été révisée et est incluse à l'annexe A. Aucun changement est proposé.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 17 avril 2020 intitulé « Politique 2,24 Signataires autorisés » soit reçu.

QUE la politique 2,24 Signataires autorisés soit approuvée telle que présentée.

Préparé par :

Le surintendant des affaires
Jason Rodrigue

Présenté par :

Le directeur de l'éducation
Martin Bertrand

SIGNATAIRES AUTORISÉS**Approuvée le 23 septembre 2019****Entrée en vigueur le 23 septembre 2019****Révisée le XX avril 2020**

Prochaine révision en 2023-2024

Page 1 de 2

1.0 PRÉAMBULE

Le but de la politique est d'identifier les signataires autorisés pour l'exécution de document légaux du Conseil ainsi que pour les transactions financières.

2.0 PRINCIPES

- 2.1 La direction de l'éducation est la direction générale et assume le rôle de secrétaire du Conseil. Cette personne doit effectuer ses responsabilités en vertu de la Loi sur l'éducation et d'autres lois, en plus des responsabilités assignées par le Conseil. La direction doit disposer de toutes les fonctions et les pouvoirs habituellement requis du poste.
- 2.2 La surintendance des affaires assume le rôle de trésorier ou trésorière du Conseil. Cette personne doit effectuer ses responsabilités en vertu de la *Loi sur l'éducation* et d'autres lois, en plus des responsabilités assignées par le Conseil. La surintendance des affaires doit disposer de toutes les fonctions et les pouvoirs habituellement requis du poste.
- 2.3 Seule la présidence du Conseil, la direction de l'éducation et la surintendance des affaires sont les signataires autorisés pour les comptes de banque du Conseil et ceux-ci n'ont pas le droit de déléguer à une autre personne sauf si spécifiquement autorisé par résolution du Conseil.
- 2.4 Sauf si autrement prévu par les politiques du Conseil ou par résolution spécifique du Conseil, la direction de l'éducation et la surintendance des affaires ont l'autorité de signer toutes les ententes, les contrats et autres instruments juridiques au nom du Conseil. Ceux-ci doivent respecter toutes les lois, les exigences gouvernementales, les politiques du Conseil et les procédures du Conseil qui régissent la signature de certains types d'ententes, de chèques, d'instruments ou d'autres documents. La direction de l'éducation ou la surintendance des affaires doivent présenter au Conseil pour approbation, à la première occasion, ou pour information, toute affaire ou transaction inhabituelle ou exceptionnelle.
- 2.5 Lors de son absence la direction de l'éducation peut déléguer son pouvoir de signature par écrit à la surintendance exécutive du Conseil. La surintendance exécutive n'a pas le droit de sous-déléguer le pouvoir de signature à une autre personne, sauf si spécifiquement autorisé par écrit par la direction de l'éducation.
- 2.6 La surintendance des affaires peut déléguer son pouvoir de signature par écrit à l'adjointe ou l'adjoint à la surintendance des affaires ou à la direction des services administratifs, afin de permettre à ceux-ci d'effectuer les exigences et les fonctions du Conseil. Ceux-ci n'ont pas le droit de sous-déléguer le pouvoir de signature à une autre personne, sauf si spécifiquement autorisée par écrit par la surintendance des affaires.

SIGNATAIRES AUTORISÉS

Approuvée le 23 septembre 2019
Entrée en vigueur le 23 septembre 2019
Révisée le XX avril 2020
Prochaine révision en 2023-2024

3.0 RESPONSABILITÉS

La direction de l'éducation est autorisée à émettre des procédures opérationnelles pour la mise en œuvre de cette politique, y compris des lignes directrices et des modèles régissant la sous-délégation de signatures autorisées.

POINT 6.1.4 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB



Le 17 avril 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Politique 2,25 Mesures antifraudes

PRÉAMBULE

Le cycle de révision des politiques du Conseil est sur un cycle de quatre ans et la politique en annexe est due pour une révision.

SITUATION ACTUELLE

La politique 2,25 Mesures antifraudes a été révisée et est incluse à l'annexe A.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 17 avril 2020 intitulé « Politique 2,25 Mesures antifraudes » soit reçu.

QUE la politique 2,25 Mesures antifraudes soit approuvée telle que présentée.

Préparé par :

Le surintendant des affaires
Jason Rodrigue

Présenté par :

Le directeur de l'éducation
Martin Bertrand

MESURES ANTIFRAUDES

Approuvée le 23 septembre 2019

Entrée en vigueur le 23 septembre 2019

Révisée le XX avril 2020Prochaine révision 2023-2024

Page 1 de 1

1.0 PRÉAMBULE

Le Conseil ~~est engagé à protéger~~protège ses revenus, ses biens et ses autres actifs. Le Conseil ne tolérera pas les abus ou l'utilisation inappropriée de ses actifs.

2.0 DÉFINITIONS

Fraude ~~est~~ d'obtention ~~obtenir~~ d'un bénéfice ou ~~d'un un~~ avantage personnel ~~injuste ou de~~ façon injuste ou malhonnête. Elle ~~peut~~ être commise par un seul individu ou en collusion avec d'autres. Il ~~peut~~ s'agit d'une fausse déclaration intentionnelle ou ~~d'une~~ la dissimulation délibérée des faits matériels.

3.0 PRINCIPES

Le Conseil s'engage à maintenir une culture antifraude dans l'organisation.

Tous les membres du personnel du Conseil doivent être conscients du risque de fraude, de ce qui constitue une fraude, et ~~des~~ procédures pour ~~de la~~ déclaration ou dénonciation.

Le Conseil fera enquête sur toutes allégations ou soupçons de fraude et des mesures seront prises dans les cas où la fraude est ~~serait~~ prouvée.

4.0 RESPONSABILITÉS

La direction de l'éducation est autorisée à émettre des procédures opérationnelles pour la mise en œuvre de cette politique, y compris des lignes directrices et des modèles régissant la présente politique.

La surintendance des affaires du Conseil doit mettre en place ~~des procédures~~ un cadre efficace de contrôle interne afin de ~~minimiser~~ prévenir, dissuader et détecter ~~le~~ les ~~risque~~ de fraudes potentielles. Ceci inclus le recours à ~~implique~~ l'éducation, la ~~et de~~ sensibilisation et l'implication du ~~ser~~ le personnel de ~~ses~~ responsabilités ~~dans~~ la ~~prévention de la fraude, de la dissuasion et de la détection.~~

L'article 9 du règlement 361/10 découlant de la Loi sur l'éducation, exige que le comité de vérification, dans le cadre de ses fonctions liées à la gestion des risques du Conseil, s'engage à surveiller les enquêtes sur les questions d'audit, les contrôles financiers internes et les allégations inappropriées ou opérations internes illégales.

POINT NO 6.1.5 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB



Le 17 avril 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Orientation budgétaire 2020-2021

SUBVENTIONS POUR LES BESOINS DES ÉLÈVES (SBE)

Généralement, les grandes lignes des subventions pour les besoins d'élèves de la prochaine année scolaire sont publiées par le Ministère en temps pour la rencontre d'avril. Encore cette année la publication des SBE est prévue seulement pour la fin avril par le Ministère. Cette publication ainsi que les papiers techniques qui supportent l'annonce des SBE permettent au Conseil de calculer ses subventions officielles.

Le Ministère a publié le 3 mars des « Renseignements sur la planification du budget de 2020-2021 » afin de donner certaines orientations aux conseils scolaires. La publication suggère que les conseils scolaires devraient planifier une taille de classe secondaire moyenne maximale de 23 élèves au lieu de 28 élèves comme annoncé pour l'année scolaire 2019-2020. L'équipe des finances est en train d'analyser l'impact financier de ce changement. Il ne sera pas possible de connaître l'impact réel du changement sans que le papier technique soit disponible. Cependant, nous nous attendons à une augmentation dans nos revenus.

FONDS DES PRIORITÉS ET DES PARTENARIATS (FPP)

En plus des SBE, le Ministère annonce généralement le financement prévu des « fonds des priorités et des partenariats » (FPP). Aucune annonce à cet égard n'a été publiée.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

La préparation du budget se poursuit malgré le manque d'information concrète de la part du Ministère. Le budget est préparé en tenant compte du plan stratégique du Conseil qui s'engage auprès de ses communautés scolaires au niveau des quatre axes suivants :

1. réussite des élèves;
2. bien-être des élèves et du personnel;
3. croissance, rayonnement et engagement communautaire ; et
4. redevabilité et gestion des ressources.

La préparation de l'ébauche du budget est aussi basée sur les principes suivants :

- le budget doit être équilibré;
- les initiatives doivent aider à améliorer le rendement des élèves ou à améliorer l'efficacité et l'efficacité du Conseil et de ses écoles;
- les exigences de dotation actuelles de classes primaires doivent être respectées;
- les exigences de dotation pour le choix de cours au palier secondaire doivent être satisfaites;
- des initiatives doivent être mises de l'avant pour favoriser le rayonnement du Conseil;

POINT NO 6.1.5 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

- les ententes collectives et l'encadrement provincial doivent être respectés;
- les budgets des divers services et secteurs doivent être revus pour effectuer des économies;
- les écoles et les secteurs sont dotés de personnel selon les subventions ministérielles pour les initiatives et la réalité des effectifs scolaires;
- les initiatives du ministère de l'Éducation doivent être respectées;
- la transparence doit être assurée.

PROCESSUS BUDGÉTAIRE

Le processus budgétaire du Conseil suit les étapes suivantes :

1. L'établissement des prévisions d'effectifs scolaires pour la nouvelle année. La majorité du financement est basé sur les effectifs.
2. Calculer la dotation du personnel en tenant compte des besoins particuliers des écoles.
3. Projections des budgets des divers secteurs et service en fonction du plan stratégique, des orientations budgétaires, des effectifs et de l'ouverture d'écoles. (par exemple : contrats de fonctionnement, frais de déplacement, la conciergerie, l'entretien, les frais de service, etc.)
4. Revue de la dotation et des projections budgétaires en fonction des subventions reçues afin de connaître l'écart budgétaire.
5. Revue de l'écart budgétaire.
6. Présentation de la dotation et des prévisions budgétaires estimée lors de la rencontre du Conseil en mai. Lors de cette rencontre, l'administration demande l'approbation pour débiter le processus de dotation des postes qui ont une incidence directe sur les écoles.
7. Revue finale des projections budgétaires et l'entrer des données dans l'outil SIFE du Ministère. Ceci permet d'assurer que le budget balance selon les attentes du Ministère.
8. Finaliser le cartable de présentation du Budget.
9. Présentation et approbation du budget à la rencontre du Conseil de juin.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 17 avril 2020 sur le « Orientation budgétaire 2020-2021 » soit reçu.

QUE le Conseil approuve les orientations budgétaires telles que présentées dans le présent rapport.

Préparé par :
Le surintendant des affaires
Jason Rodrigue

Présenté par :
Le directeur de l'éducation
Martin Bertrand

POINT NO 8.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB



FICHE DE RENSEIGNEMENTS – SÉANCE PUBLIQUE

Le 17 avril 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Correspondance – mars 2020

Vous trouverez ci-joint la correspondance envoyée aux diverses instances au cours depuis la réunion du conseil du 28 février 2020. La fiche suivante est présentée au conseil afin qu'elle soit entérinée aux archives.

1. Lettre de remerciement en date du 3 mars 2020 à Mme Dyane Adam, Présidente du Conseil de Gouvernance de Université de l'Ontario français (UOF)
2. Lettre de remerciement en date du 3 mars 2020 à Mme Véronique Emery, directrice de la garderie de La Boîte à Soleil dans l'école Franco-Niagara à Welland.
3. Lettre en date du 4 mars du bureau régional de la région de Halton à M Stephen Lecce, Ministre de l'Éducation sur l'éducation de la santé mentale dans les écoles secondaires.
4. Lettre en date du 13 mars 2020 à Mme Dyane Adam, Présidente du Conseil de Gouvernance de Université de l'Ontario français (UOF) pour un partenariat.
5. Lettre de Caroline Mulrone, Ministres des affaires francophones en date du 24 mars 2020 pour assurer la santé et le bien-être des Ontariennes et Ontariens.
6. Lettre aux parents de la Présidente du Conseil, Mme Landry, en date du 27 mars 2020 sur les consignes en vigueur de la part des instances de santé publique visant à limiter la propagation du virus COVID-19.
7. Lettre de M Denis M Chartrand de L'ACÉPO en date du 30 mars 2020 en solidarité à la communauté scolaire

Bonne lecture.

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,

Martin Bertrand

p. j.

POINT NO 8.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB



116, Cornelius Parkway
Toronto (Ontario)
M6L 2K5

csviamonde.ca

Le mardi 3 mars, 2020

Mme Dyane Adam,
Présidente du Conseil de gouvernance
Université de l'Ontario français

Madame Adam,

Au nom du Conseil scolaire Viamonde, nous tenons à vous remercier de votre message de reconnaissance, reçu à la suite de notre participation au grand dévoilement à la communauté francophone, lors duquel le site retenu pour l'emplacement temporaire de lancement de la future Université de l'Ontario français fut dévoilé et mis en primeur, le mercredi 26 février 2020 dernier. Le directeur de l'éducation, Martin Bertrand et moi avons eu le grand plaisir d'y assister afin de représenter l'ensemble des membres de l'administration et des membres du Conseil scolaire Viamonde respectivement.

Nous sommes convaincus que ce beau projet innovateur sera un atout très important dans l'univers académique qui sera offert la communauté dès septembre.

Veuillez agréer l'expression de notre profonde reconnaissance.

Sincèrement,

Sylvie A. Landry

Présidente du Conseil

c. c. Membres du Conseil scolaire Viamonde



POINT NO 8.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB



116, Cornelius Parkway
Toronto (Ontario)
M6L 2K5

csviamonde.ca

Le mardi 3 mars 2020

Mme Véronique Emery,
Directrice générale
La Boîte à Soleil
674 Tanguay Avenue
Welland (Ontario)
L3B 6B2

Madame Emery,

Au nom du Conseil scolaire Viamonde, nous tenons à vous remercier de votre mot de remerciement reçu à la suite de l'inauguration du nouveau centre de garderie La Boîte à Soleil dans l'école Franco-Niagara à Welland le vendredi 28 février 2020.

Ce fut un vrai plaisir et une grande fierté de partager ce moment important avec vous tous.

Nous sommes certains que ces services francophones offerts dans la région de Niagara seront grandement appréciés par la communauté.

En vous souhaitant tout le meilleur, veuillez agréer l'expression de notre profonde reconnaissance.

Sincèrement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sylvie A. Landry'.

Mme Sylvie A. Landry

Président du Conseil Scolaire Viamonde

c. c. Membres du Conseil scolaire Viamonde



POINT NO 8.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB



Office of the Regional Chair
Halton Region
1151 Bronte Road
Oakville, ON L6M 3L1

March 4, 2020

The Honourable Stephen Lecce
Minister of Education
438 University Avenue, 5th Floor
Toronto, ON
M5G 2K8
minister.edu@ontario.ca

Dear Minister Lecce,

On behalf of Halton Regional Council, I would like to take this opportunity to provide you with an update on an important issue that has been brought to your attention, and request that you draw your immediate attention to. At its meeting held Wednesday, February 12, 2020, the Council of the Regional Municipality of Halton adopted the following resolution:

RESOLUTION: Mental Health Education in Secondary Schools

WHEREAS one in four secondary school students and one in five elementary school students in Halton have reported signs of moderate to high anxiety, and 24% of secondary students in Halton have reported signs of moderate to high depression;

WHEREAS the diagnoses of mental disorders begins to increase dramatically between ages 13 to 15 years, it is essential that young people be able to have the knowledge, attitudes and competencies to help themselves and others if necessary;

WHEREAS students need to understand signs and symptoms of mental distress and their treatments, how to look after their own mental health and where to get help;

WHEREAS schools are uniquely positioned to provide students with mental health education, giving students the tools they need to navigate mental health problems they might encounter, and to recognize when a friend or loved one might be struggling;

WHEREAS mental health awareness and education are necessary in high schools to support the well-being of all students;

WHEREAS open and honest discussion about mental health reduces the stigma that surrounds it;

Regional Municipality of Halton
HEAD OFFICE: 1151 Bronte Rd, Oakville, ON L6M 3L1
905-825-6000 | Toll free: 1-866-442-5866

POINT NO 8.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

NOW THEREFORE BE IT RESOLVED:

THAT Halton Regional Council request that the Province of Ontario enhance mental health education and programming in Ontario's secondary school curriculum;

AND THAT the Regional Chair write a letter to the Honourable Stephen Lecce, Minister of Education making Council's request, and that a copy of the letter be forwarded to Michael Tibollo, the Associate Minister of Mental Health and Addictions, the Association of Municipalities of Ontario, Halton's Members of Provincial Parliament (MPP), the four Halton School Boards and their respective Trustees, the Ontario Public and Secondary School Trustee Associations and the Local Municipalities for their information.

Thank you for taking the time to look into this issue and I look forward to hearing from you.

Sincerely,



Gary Carr
Regional Chair

cc: The Honourable Michael Tibollo, Associate Minister of Mental Health and Addictions
Brian Rosborough, Executive Director, Association of Municipalities of Ontario
Ted Arnott, MPP, Wellington-Halton Hills
Jane McKenna, MPP, Burlington
Parm Gill, MPP, Milton
Stephen Crawford, MPP, Oakville
Effie Triantafilopoulos, MPP, Oakville North-Burlington
Andrea Grebenc, Chair, Halton District School Board
Tracey Ehl Harrison, Vice-Chair, Halton District School Board
Donna Danielli, Trustee, Halton District School Board
Heather Gerrits, Trustee, Halton District School Board
Jeanne Gray, Trustee, Halton District School Board
Amy Collard, Trustee, Halton District School Board
Margo Shuttleworth, Trustee, Halton District School Board
Leah Reynolds, Trustee, Halton District School Board
Kelly Amos, Trustee, Halton District School Board
Tanya Rocha, Trustee, Halton District School Board
Joanna Oliver, Trustee, Halton District School Board
Vincent Iantomasi, Chair, Halton Catholic District School Board
Marvin Duarte, Vice-Chair, Halton Catholic District School Board
Brenda Agnew, Trustee, Halton Catholic District School Board
Tim O'Brien, Trustee, Halton Catholic District School Board
Janet O'Hearn-Czarnota, Trustee, Halton Catholic District School Board
Patrick Murphy, Trustee, Halton Catholic District School Board

POINT NO 8.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Peter DeRosa, Trustee, Halton Catholic District School Board
Nancy Guzzo, Trustee, Halton Catholic District School Board
Helena Karabela, Trustee, Halton Catholic District School Board
Sylvie A. Landry, Presidente du Conseil, Conseil scolaire Viamonde
Genevieve Oger, Vice-presidente due Conseil, Conseil scolaire Viamonde
Pierre Girouard, Membre du Conseil (Halton), Conseil scolaire Viamonde
Melinda Chartrand, Presidente, Conseil scolaire MonAvenir
Genevieve Grenier, Vice-presidente, Conseil scolaire MonAvenir
Dominique Janssens, Conseiller (Halton), Conseil scolaire MonAvenir
W.R. Hick, Executive Director, Ontario Public School Boards' Association
Nick Milanetti, Executive Director, Ontario Catholic School Trustees' Association
Kevin Arjoon, Clerk, City of Burlington
Suzanne Jones, Clerk, Town of Halton Hills
Meghan Reid, Clerk, Town of Milton
Vicki Tytaneck, Clerk, Town of Oakville

POINT NO 8.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB



116, Cornelius Parkway
Toronto (Ontario)
M6L 2K5

csviamonde.ca

Toronto, le 13 mars 2020

Madame Dyane Adam,
Présidente du Conseil de Gouvernance
Université de l'Ontario français (UOF)
21 Rue Collège, 6^e étage
Toronto, ON M5G 2B3

Madame la Présidente,

Par la présente, nous signifions notre intention de participer au Développement d'une communauté d'innovation et de coopération, en partenariat avec l'Université de l'Ontario français (UOF).

Cette initiative a pour mission de rassembler des partenaires francophones ou concernés par la francophonie, en une communauté d'innovation et de coopération axée sur le partage de savoirs et de ressources et sur l'expérience étudiante, à des fins de développement éducationnel, socio-économique et culturel de la francophonie ontarienne.

Déjà intégrée aux activités de l'UOF, cette communauté se développera en un Carrefour francophone du savoir et de l'innovation avec le déploiement de l'Université et le rassemblement de divers partenaires.

Nous signifions notre intention de devenir un partenaire locataire du Carrefour au moment venu, dépendamment des modalités qui seront établies lorsque le site des futurs locaux sera retenu et les paramètres de mise en œuvre du Carrefour finalisés.

Nous reconnaissons que l'inclusion en tant que partenaire du Carrefour nécessitera la signature d'un protocole d'entente qui définira les modalités du partenariat, notamment les obligations et droits communs et respectifs ainsi que les principes généraux de fonctionnement du Carrefour.

Nous reconnaissons également que l'occupation de locaux nécessitera la signature d'un bail, indiquant les coûts de location et tenant compte des espaces occupés et partagés ainsi que des services communs utilisés.

Cette lettre d'intention prend effet au moment de sa signature pour une période de deux ans renouvelables au besoin.

J'apprends. J'étudie. Je réussis.



POINT NO 8.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Nous nous engageons, pendant les périodes de développement et de négociation, à traiter en toute confidentialité les informations échangées et à ne pas utiliser ces informations à d'autres fins que celles prévues.

La présidente du Conseil,

Le directeur de l'éducation,



Sylvie A. Landry

Martin Bertrand

c. c. Membres du Conseil
Membres du Comité exécutif



POINT NO 8.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

**Ministre des
Affaires francophones**

700, rue Bay, bureau 2501
Toronto (Ontario) M7A 0A2
Tél. : 416 325-4983
Télécopieur : 416 325-4980

**Minister of
Francophone Affairs**

700 Bay Street, suite 2501
Toronto ON M7A 0A2
Tel.: 416 325-4983
Fax: 416 325-4980



Bonjour à tous et à toutes,

Je tenais à vous remercier pour tout votre travail des dernières semaines et celui des semaines à venir alors que continuerons à travailler tous ensemble pour assurer la santé et le bien-être des Ontariennes et des Ontariens.

Alors que nous vivons des moments difficiles qui requièrent des mesures exceptionnelles et critiques, notre gouvernement est bien conscient des défis importants que vous êtes toutes et tous appelé.e.s à relever afin de maintenir vos activités et continuer à assurer la prestation de services essentiels.

Sachez que nous sommes ici pour vous appuyer et vous conseiller.

Je demeure à votre écoute et suis disponible, tout comme mon personnel, pour vous aider. N'hésitez donc pas à communiquer avec nous en nous écrivant à Matthew Conway à matthew.conway2@ontario.ca

Je vous remercie encore une fois pour votre engagement exceptionnel et vous prie d'accepter mes salutations les plus sincères.

Très cordialement,

A handwritten signature in cursive script that reads "Caroline Mulroney".

L'honorable Caroline Mulroney
Ministre des Affaires francophones

POINT NO 8.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB



116, Cornelius Parkway
Toronto (Ontario)
M6L 2K5

csviamonde.ca

Le vendredi 27 mars 2020

Chers parents, tuteurs et tutrices,

La crise sanitaire que nous traversons collectivement, bouleverse la vie quotidienne de nos élèves, leurs familles et de tous les membres du personnel du Conseil Scolaire Viamonde.

Chaque jour, les autorités de santé publique prennent des mesures visant à limiter la propagation du virus COVID-19 et ce sont **nos actions** individuelles et collectives qui feront la différence.

Je tiens à réitérer l'importance de respecter les consignes en vigueur de la part des instances de santé publique, afin de revenir le plus vite possible à nos routines quotidiennes, soient de :

- Laver ses mains fréquemment,
- Éviter de toucher son visage,
- Maintenir une distance sociale de 2 mètres,
- S'auto-isoler en cas de symptômes,
- Se mettre en quarantaine pour 14 jours après un voyage à l'étranger, et
- Rester, Rester, Rester à la maison à moins qu'il vous soit absolument nécessaire de vous déplacer.

Les écoles du Conseil sont fermées, ainsi que les aires de jeux dans les cours d'écoles y compris les structures de jeux et les équipements sportifs, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Par conséquent notre mission éducative s'adapte à ces contraintes exceptionnelles et nous travaillons en étroite collaboration avec les instances de santé publiques et le Ministère de l'Éducation afin de développer un *Plan de continuité des apprentissages* ayant pour but de poursuivre nos activités pédagogiques tout en offrant un soutien aux familles, tant sur les plans éducatif et social, qu'au niveau de la santé mentale, et ce, à distance et en sécurité. Plus que jamais, il est important de viser l'équilibre entre les activités académiques, physiques, familiales et sociales dans ces moments forts inhabituels. J'invite nos élèves et parents à participer aux défis lancés par les écoles sur les réseaux sociaux et même à inventer de nouveaux défis à faire en famille, entre amis, tout en respectant bien sûr les consignes de distance sociale.

La réussite scolaire de nos élèves, de vos enfants est notre priorité!

Je tiens à vous partager que toute l'équipe s'est mobilisée et mettra tout en œuvre pour assurer une certaine continuité des services. Le but ultime est d'assurer l'apprentissage à distance aux élèves afin de bien réussir leur année scolaire.

J'apprends. J'étudie. Je réussis.



POINT NO 8.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Au niveau des écoles, le personnel au complet est à s'ajuster pour pouvoir assurer la continuité des services y compris les secrétaires, le personnel de conciergerie, les directions d'écoles et bien sûr le personnel enseignant et de soutien. Le personnel des bureaux administratifs travaille également sans relâche dans les nouvelles conditions. À titre d'exemples :

*Notre équipe pédagogique travaille sans relâche, malgré la distance entre les collègues, pour élaborer et déployer, auprès des familles, le « *Plan de continuité des apprentissages* » d'ici le 6 avril selon les consignes du Ministère de l'Éducation;

*Notre équipe informatique travaille fort à s'assurer de la fiabilité de notre système informatique et pour sécuriser et déployer le matériel nécessaire à la continuité des services;

*Notre équipe en santé mentale et celle du Service à l'élève offriront des pistes de soutien pour favoriser votre bien-être et celui de votre enfant;

*Nos équipes administratives telles les finances, les communications et les ressources humaines et bien d'autres sont aussi à l'œuvre pour faire en sorte que les services essentiels du Conseil fonctionnent dans les meilleures conditions tout en assurant les opérations quotidiennes.

Bref, chaque membre du personnel est impliqué et a un rôle essentiel dans la poursuite de notre mission auprès des familles. Encore une fois, la réussite scolaire de nos élèves, de vos enfants, est notre priorité.

Je vous remercie pour votre appui continu et votre engagement à la réussite et au bien-être des élèves. Je remercie tous les membres du personnel du Conseil Viamonde qui travaillent de chez eux, ou qui font partie des services essentiels dans nos locaux, pour leur engagement. Je veux, au nom de tous les membres du Conseil, remercier aussi tous les membres de la communauté qui œuvrent au quotidien pour garantir notre sécurité, notre santé, notre alimentation, nos transports, et j'en passe, pour leur mobilisation. C'est dans un esprit de solidarité, de responsabilité sociale et de citoyenneté que nous nous relèverons de cette période difficile et que nous arriverons ensemble à maintenir la fondation de notre communauté.

Veillez agréer, chers parents, tuteurs et tutrices, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente du Conseil,



Sylvie A. Landry

Cc : Membres du Conseil
Membres du comité exécutif
Membres du personnel





Le 30 mars 2020

Bonjour à tous et à toutes,

En ces temps incertains, nous souhaitons vous faire savoir que l'ACÉPO est solidaire avec sa communauté scolaire. Plus que jamais, il est primordial de pouvoir compter les uns sur les autres et d'insuffler autant d'harmonie et de stabilité que possible.

Les conseils scolaires constituent des piliers importants de la communauté et de sa cohésion sociale. Résilience, empathie et bienveillance sont transmises aux élèves de nos écoles dès le plus jeune âge. Ces compétences font partie des milliers d'outils que les conseils scolaires publics de langue française leur offrent pour traverser la vie avec confiance et courage. Nous souhaitons remercier les conseillères et conseillers scolaires ainsi que l'ensemble du personnel des conseils scolaires pour tout le travail qu'ils accomplissent non seulement pour les élèves, mais également pour toute la communauté.

À l'ACÉPO, nous suivons les directives du gouvernement ; toute l'équipe travaille de la maison, prend soin de ses proches et met en pratique les recommandations émises par le ministère de la Santé de l'Ontario, incluant la distanciation sociale et le lavage fréquent des mains.

Deux fois par semaine, la direction générale de l'ACÉPO participe à une conférence téléphonique avec le ministère de l'Éducation pour parler de la pandémie et préparer l'avenir. Je suis en contact régulièrement avec le ministre de l'Éducation, M. Stephen Lecce, et son adjoint parlementaire, M. Sam Oosterhoff. Nous appuyons le ministère de l'Éducation dans sa stratégie pour la continuité de l'enseignement et sommes à sa disposition et à celle de nos membres pour la mise en œuvre de la deuxième phase qui se concentrera sur l'apprentissage dirigé par le personnel enseignant.

Bien que les rencontres en personnes ont fait place à des réunions par téléconférence, l'ACÉPO continue ses activités. Nous poursuivons notre travail dans le cadre de nos priorités, que ce soit en relations de travail, pour représenter nos intérêts communs, ou encore pour développer notre leadership stratégique.

Nous sommes là si vous avez besoin de notre soutien. Entre-temps, nous vous encourageons à garder le moral, à être solidaire et à respecter les mesures de sécurité pour lutter contre le virus COVID-19.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Le président,

Denis M. Chartrand